Projet « renforcement de l'allaitement maternel à travers la promotion du contact peau à peau et de la mise au sein précoce »

Termes de référence

Action : élaboration d'outils d'évaluation de maternités régionales en termes de CPP et de MASP pour une certification « maternité amie du nouveau né »

I. Contexte et justification

Au vu des faibles taux d'allaitement maternel (AM) retrouvés dans l'enquête nationale MICS4 (40% pour la mise au sein précoce (MASP) et 9% pour l'AM exclusif qui n'est que de 2% dans le nord ouest du pays), la Société tunisienne de Néonatologie (STNN) s'est proposée de mettre en œuvre, en partenariat avec l'Unicef et le Ministère de la Santé, le Projet « renforcement de l'allaitement maternel à travers la promotion du contact peau à peau et de la mise au sein précoce » dans quatre gouvernorats. (Kef, Siliana, Béja et Jendouba).

L'objectif spécifique du projet est d'augmenter le taux du contact peau à peau (CPP) et de mise au sein précoce (MASP) en salle de naissance et ce, par le biais du renforcement des capacités des personnels soignants en charge de la santé des femmes parturientes dans leur milieu de travail (Hôpitaux régionaux, hôpitaux de circonscription, et cliniques privées).

La première étape du projet s'est intéressée aux gouvernorats de Siliana et du Kef de juin 2014 à Mars 2015.

La deuxième étape actuelle s'intéressera aux gouvernorats de Béja et de Jendouba et s'étendra de Juin à Décembre 2015.

Le résultat attendu du projet est d'avoir au moins 50% des enfants nés dans les maternités ciblées qui bénéficient du contact peau à peau (CPP) en salle de naissance et de la MASP le plus tôt possible durant les premières douze heures de vie d'ici fin 2015.

Le projet compte quatre résultats de processus :

Résultat 1 : Au moins 50% des professionnels de santé des maternités ciblées ont les compétences nécessaires pour accompagner les parturientes dans les pratiques du CPP et de la MASP.

Résultat 2: Au moins 200 femmes enceintes sont informées et sensibilisées sur la MASP et le CPP

Résultat 3 : les outils d'évaluation (grille et guide du processus d'évaluation) pour la certification des 5 maternités régionales ciblées dans les première et deuxième phases du projet (Kef, Siliana, Béja, Medjez El Bab et Jendouba) sont produits et validés « maternités amies des nouveau-nés ».

Résultat 4 : Des mécanismes sont mis en place pour assurer le suivi, la coordination et l'engagement des équipes locales et régionales.

Dans le cadre de ce projet et conformément au résultat de processus N°3, la STNN projette élaborer des outils d'évaluation des cinq maternités régionales ciblées dans une approche d'accompagnement et de coaching en vue de les préparer à une certification « maternité amie des nouveau-nés ». Il est à souligner qu'au cours de la première étape du projet, la STNN a élaboré un document sur les dix conditions d'une « maternité amie du nouveau-né » qui sera la référence dans l'élaboration des outils d'évaluation.

2. Résultats attendus de la consultation

1. Avoir une grille d'évaluation des maternités régionales cibles du projet comportant des critères clairs et précis pour évaluer le respect de chacune des dix conditions sans dépasser 3 ou 4 critères par condition.

2. Avoir un manuel d'utilisation de la grille d'évaluation comprenant aussi la justification fondée des critères.

3. Description des tâches :

Le(a) consultant(e), travaillera en étroite collaboration avec le comité de coordination du projet ainsi que les comités de coordination locaux à Béja et Jendouba, et selon une feuille de route établie au début de la consultation pour :

- Produire une note méthodologique qui sera validée par le comité de coordination du projet.

- Effectuer une revue documentaire sur :

  * les maternités « amies des bébés » dans le monde et en Tunisie (et éventuellement « amies des nouveau-nés »)

  * Sur le projet CPP/MASP dans les 4 gouvernorats du Kef Siliana, Jendouba et Béja

- Faire une analyse des dix conditions « Maternité amie des nouveau-nés » élaborées dans le cadre du projet,

- Effectuer 8 visites d'accompagnement des maternités régionales sur la MASP/CPP à raison de 2 visites par maternité et rédiger un bref rapport de 02 pages au maximum par visite,

- Proposer une grille d'évaluation comprenant les critères de remplissage des dix conditions en appliquant une approche participative et d'accompagnement des PS exerçant dans 4 maternités régionales : Kef, Siliana, Béja et Jendouba

- Rédiger un manuel d'utilisation de la grille d'évaluation ne dépassant pas 25 pages comprenant deux parties : une partie relative à la justification des critères proposés pour chaque condition et une partie sur les modalités d'utilisation de la grille d'évaluation

- Soumettre les deux outils au comité de coordination pour validation

- Remettre les documents finaux comprenant les modifications éventuellement recommandées par le comité de coordination

4. Profil du (la) consultant(e)

- Diplômé en sciences médicales ou en sciences de la santé (sage femme) ayant une expérience au moins de cinq ans en santé maternelle et infantile : prestations périnatales conformes au programme national de périnatalité; connaissances approfondies en allaitement maternel ;

- Ayant des compétences prouvées en communication et en supervision

- Ayant la facilité de travailler en équipe et animé d'un esprit fédérateur.

5. Durée et période de la consultation

La mission est d'une durée de quinze jours (15) étalés sur les mois d'octobre et novembre 2015. Les outils d'évaluation doivent être soumis au comité de coordination au moins dix jours avant la fin de la mission.

6. Honoraires du (la) consultant(e)

Le(a) consultant(e) recevra une somme forfaitaire de quatre milles cinq cents dinars (4500DT) couvrant ses honoraires et les frais de déplacement.